

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18550 - 72ÈME ANNÉE

Le PCR et la visite de la ministre des Outre-mer

Ericka Bareigts doit répondre aux problèmes sociaux et économiques



Les trois co-secrétaires généraux du PCR, Yvan Dejean, Maurice Gironcel et Ary Yée Chong Tchi Kan

Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer, est en visite à La Réunion à partir de ce 27 octobre. À la veille de sa venue, le Parti communiste réunionnais lui demande de répondre à des problèmes précis dans le social et le domaine économique. La Réunion compte en effet plus de 180.000 demandeurs d'emploi, et ce ne sont pas les mesures prévues dans le projet de loi sur l'égalité réelle qui vont améliorer la situation sociale. De plus, l'abolition des quotas sucriers et l'intégration de La Réunion dans une vaste zone de libre échange comprenant les pays d'Afrique orientale et australe suscite de grandes inquiétudes pour l'économie de La Réunion.

Les trois co-secrétaires généraux du PCR, Yvan Dejean, Maurice Gironcel et Ary Yée Chong Tchi Kan, tenaient hier une conférence de presse à la veille de la visite ministérielle d'Ericka Bareigts. Le Parti communiste réunionnais se fait le porte-parole des préoccupations de la population et

demande à la ministre des Outre-mer de répondre à des préoccupations précises.

Ary Yée Chong Tchi Kan rappelle que c'est la 32e ou 33e visite d'un ministre depuis le début du mandat de François Hollande. Elle arrive dans un contexte où un sondage indique que 96 % des personnes interrogées sont mécontentes du

président de la République à 96 % de mécontents. Nous sommes à 8 mois de la présidentielle. Au précédent scrutin, 72 % des Réunionnais avaient voté pour François Hollande. Ericka Bareigts ne pourra pas échapper à ce contexte en tant que ministre du gouvernement. C'est donc une période assez critique. Pour le PCR, il est important qu'elle

réponde aux inquiétudes en apportant les précisions nécessaires.

Quelle solution pour les emplois d'avenir ?

Le PCR rappelle que chaque mois, 100 familles déposent un dossier à la Commission de surendettement. Le chômage ne baisse pas non plus, le BTP est en crise.

La situation des collectivités est également difficile, à cause de la baisse des dotations de l'État. Or, il est demandé aux communes de faire des efforts supplémentaires, notamment dans le domaine de l'adduction d'eau, car elle n'est pas potable partout tout le temps. Pèse la menace de poursuite en correctionnelle si les investissements nécessaires ne sont pas faits.

Ericka Bareigts était présidente de la CINOR, elle a été élue dans la majorité du dernier Conseil municipal de Saint-Denis. C'est donc un problème qui la concerne et sur lequel elle doit se positionner.

L'autre problème posé aux collectivités, c'est celui des emplois d'avenir. Le PCR rappelle que chaque visite ministérielle était marquée par une cérémonie de signature de contrat. Cette année, 1453 jeunes Réunionnais arrivent en fin de contrat. Ils n'ont pas de solution, à part s'inscrire à Pôle emploi. Or pour Alstom, le gouvernement trouve de l'argent pour donner de l'activité à 500 personnes. « Ici c'est 1.453, trois fois plus qu'Alstom. Il n'est pas possible que la ministre ne réponde pas aux inquiétudes des contractuels et de leurs familles. », indique Ary Yée Chong Tchi Kan.

Quelle garantie pour la filière canne-sucre ?

Le PCR note aussi des préoccupations en fonction d'échéances qui sont datées. Pour la filière canne, en août 2014, le président de la République avait dit sa compréhension face au problème et à la demande des 38 millions d'euros supplémentaires par an. En 2017, c'est la fin du quota et du prix garanti. Comment les planteurs vont-ils s'engager à poursuivre leur activité dans de telles conditions ?

« La seule certitude est l'inscription de 28 millions d'euros dans le budget, qui seront débloqués s'il y a l'accord de Bruxelles », précise le PCR.

« Ericka Bareigts a-t-elle des éléments permettant de dire aux planteurs qu'ils peuvent compter sur les 28 millions d'euros d'aide de l'État ». Et de rappeler que face à la crise d'Alstom, le gouvernement n'a pas attendu la décision de Bruxelles pour agir. La filière canne représente 18.000 personnes à La Réunion.

Un autre problème est l'octroi de mer. L'interprétation de l'Europe est de le considérer comme une taxe sur l'importation et donc une entrave à la liberté du commerce. L'Europe a donné un délai au gouvernement français : au plus tard en 2020. C'est maintenant qu'il faut en parler. Ericka Bareigts a-t-elle une position sur ce point ?

Où en sont les Accords de partenariat économique ?

Les Accords de partenariat économique sont une troisième source d'inquiétude. Les APE ouvrent le marché réunionnais aux produits des pays voisins. La Réunion n'a pas

voix au chapitre dans les négociations. La France a un statut d'observateur. Les Réunionnais peuvent-ils avoir des informations sur ce qui se passe ? Pourquoi la France ne permettrait-elle pas à des Réunionnais de représenter la France comme observateur dans les négociations ?

Ary Yée Chong Tchi Kan rappelle qu'en août 2014, la déclaration finale du sommet de la COI, auquel a participé François Hollande, dit que les voisins ont demandé à la COI d'accélérer la signature définitive des APE.

Comment protéger les productions réunionnaises avec l'abaissement des frontières ? Existe-t-il des clauses de sauvegarde ? La demande d'un relèvement de l'octroi de mer sur le sucre signifie-t-elle l'absence d'une clause de sauvegarde sur ce produit ?

Le PCR rappelle que quand l'Europe veut signer un accord avec le Canada, la Wallonie est capable de dire non. Un débat politique a lieu.

Ericka Bareigts a aussi en charge l'égalité réelle. Le PCR regrette qu'il n'y ait pas eu de débat avec la population réunionnaise. Le texte doit être adopté quelques mois avant les élections. L'ambition affichée n'est plus là. Ce n'est pas avec cela que la situation des chômeurs, des Réunionnais touchés par l'illettrisme et des demandeurs de logement social va s'améliorer.

Sur toutes ces questions, le PCR attend des réponses de la ministre.

M.M.

Vive émotion à La Réunion à l'annonce de l'hospitalisation du fondateur du Parti communiste réunionnais

Etat de santé de Paul Vergès : les précisions du PCR

L'annonce hier dans la presse de l'hospitalisation de Paul Vergès a suscité une vive émotion à La Réunion. Le Parti communiste réunionnais a répondu aux questions de la presse sur ce sujet hier lors de sa rencontre avec les journalistes.

Maurice Gironcel a indiqué que Paul

Vergès est hospitalisé au CHU de Saint-Denis pour des examens à la suite d'un malaise survenu à son domicile.

L'émotion dans la presse et dans l'opinion démontre l'importance que Paul Vergès, en tant que dirigeant du PCR et de l'ONERC. Le PCR est extrêmement touché par ces

manifestations de sympathie. Cela prouve ce que Paul Vergès apporte comme vision dans le débat pour l'avenir dans notre pays, souligne le co-sécrétaire général du PCR.

Ary Yée Chong Tchi Kan a précisé que les analyses réalisées montre que les inquiétudes ont été levées.

Édito

Une nouvelle extinction massive en marche à cause du modèle capitaliste

Le WWF a publié hier le résultat d'une étude extrêmement alarmante. Elle confirme que la planète est en train de vivre une nouvelle période d'extinction massive. À la différence de celles de la fin du Crétacé ou de la fin du Précambrien, les causes ne peuvent pas s'expliquer par des phénomènes naturels. La responsabilité d'une seule espèce est engagée : l'être humain. Voici un extrait de la présentation de cette étude.

Les populations de vertébrés - poissons, oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles - ont chuté de 58 % entre 1970 et 2012. Et si nous ne faisons rien pour inverser la tendance, ce déclin pourrait continuer à s'aggraver jusqu'à atteindre 67 % d'ici 2020. C'est sur ce nouveau constat alarmant que s'ouvre l'édition 2016 du Rapport Planète Vivante, analyse scientifique réalisée tous les deux ans par le WWF concernant la santé de notre planète et l'impact de l'activité humaine.

S'il était encore nécessaire de démontrer la responsabilité de l'Homme dans ce déclin de la biodiversité, le Rapport Planète Vivante 2016 s'appuie sur un second indicateur, l'Empreinte écologique, qui mesure l'aptitude de plus en plus limitée de la planète à subvenir aux besoins de l'humanité. Le 8 août 2016, l'humanité avait déjà consommé l'ensemble des ressources que la planète ne peut renouveler en une année. En huit mois, nous avons émis plus de carbone que ce que les océans et les forêts ne pouvaient absorber en un an, nous avons pêché plus de poissons, coupé plus d'arbres, fait plus de récoltes,

consommé plus d'eau que ce que la Terre aurait pu produire sur cette même période.

En s'attaquant au capital naturel de la planète, l'humanité se met donc elle-même en danger puisque qu'elle dépend de l'état de santé des écosystèmes pour se développer et plus simplement pour survivre. Le Rapport Planète Vivante 2016 met plus particulièrement l'accent sur l'impact de notre système alimentaire, l'un des premiers facteurs de dégradation des habitats et de surexploitation des espèces (surpêche par exemple), de pollution et d'érosion des sols. A elle-seule, l'agriculture occupe environ un tiers de la surface terrestre totale, est la cause de 80 % de la déforestation mondiale et pèse pour près de 70 % de la consommation d'eau.

L'exploitation capitaliste basée sur l'utilisation massive des énergies fossiles et générant des pollutions a commencé en Europe occidentale et aux États-Unis au milieu du 19^e siècle. En 200 ans, le capitalisme aura fait disparaître 67 % des vertébrés qui peuplent la Terre. C'est sans doute l'extinction massive la plus rapide jamais connue sur Terre. D'où l'urgence de dépasser ce modèle source d'inégalités et de catastrophes environnementales.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

La 25e commune de La Réunion au programme de la visite ministérielle d'Ericka Bareigts

La contribution décisive du PCR à la création de la commune de La Rivière

La visite d'Ericka Bareigts prévoit un passage par la mairie annexe de La Rivière. Il sera question de la création de la 25e commune de La Réunion. L'occasion hier pour le PCR de rappeler la démarche qui a mené à cette réforme administrative.

La Réunion comptera bientôt une commune supplémentaire : La Rivière. Ce quartier de Saint-Louis est en effet pressenti pour constituer une nouvelle entité administrative.

Maurice Gironcel rappelle que c'était prévu de longue date, et que la population s'est exprimée dans ce sens.

Yvan Dejean retrace l'historique de la démarche en précisant tout d'abord que « si ce projet participe à l'approfondissement de la démocratie et contribue au développement d'un territoire, oui. Si c'est l'amorce d'une réorganisation administrative globale de La Réunion, oui à condition qu'il existe une volonté populaire ».

La commune de La Rivière est une demande de la population, qui remonte au milieu du 20e siècle. Cilaos est créé en 1965 par détachement de Saint-Louis. Dès cette époque, la population de la Rivière avait le sentiment qu'elle pou-

vait être une commune de pleine exercice.

En 1971, une enquête publique lancée pour consulter la population de la Rivière. À cette occasion, les communistes ont dit non. En 1971, les progressistes avaient gagné la mairie grâce aux communistes. C'était l'époque de la fraude électorale. Le pouvoir parisien voulait provoquer de nouvelles élections en utilisant pour cela la manœuvre de la réforme administrative.

En 1995, la municipalité dirigée par Guy Ethève demande de relancer le processus de création de la commune de La Rivière à partir d'une étude qui mesurerait sur la viabilité du projet. En 1998, Paul Vergès candidat aux régionales annonce son soutien à la création du projet. En 2001, les communistes perdent les élections, ce qui retarde le projet.

C'est à l'initiative de la section PCR de La Rivière qu'en 2002, lors d'une réunion aux Makes, la décision a été prise de relancer le projet. Une péti-

tion a été lancée, elle a rassemblé 4000 signatures en quelques mois. La section PCR, représentée par Yvan Dejean, rencontre Cyrille Hamilcaro, maire de la commune, pour qu'il prenne en considération cette volonté populaire. C'est ensuite la création du comité « Faisons de la Rivière une commune », rassemblant des personnes de toutes tendances politiques, notamment un adjoint de Cyrille Hamilcaro.

En 2008, Claude Hoarau obtient le soutien de la section PCR de La Rivière à condition qu'il crée la nouvelle commune. En 2012, à l'occasion de la venue de François Hollande le 1er avril à Saint-Louis, Yvan Dejean a porté le message de la création de la commune de La Rivière.

Conclusion : « le PCR a apporté une contribution décisive à l'approfondissement de la démocratie, et continuera à porter la volonté populaire à ce sujet ».

Orientations budgétaires 2017 du Conseil départemental

Michèle Caniguy : respecter les bénéficiaires du RSA

Plutôt que de stigmatiser les personnes contraintes de demander le RSA pour survivre, la conseillère départementale appelle à intensifier les efforts dans le domaine de la formation, « une clé pour sortir du chômage ».

La conception de la solidarité inscrite dans les orientations budgétaires n'est pas la sienne, affirme la conseillère départementale de Sainte-Suzanne/Cambuston/Petit Bazar. Pour Michèle Caniguy, la solidarité n'est pas facultative. Elle constate que le Conseil départemental parle de devoir, de contrôle et de bénévolat. C'est un pas vers le discours du président du Conseil départemental du Haut-

Rhin, précise-t-elle. Rappelons que dans le Haut-Rhin, le président du Département voulait conditionner le versement du RSA à 7 heures de travail gratuit par semaine.

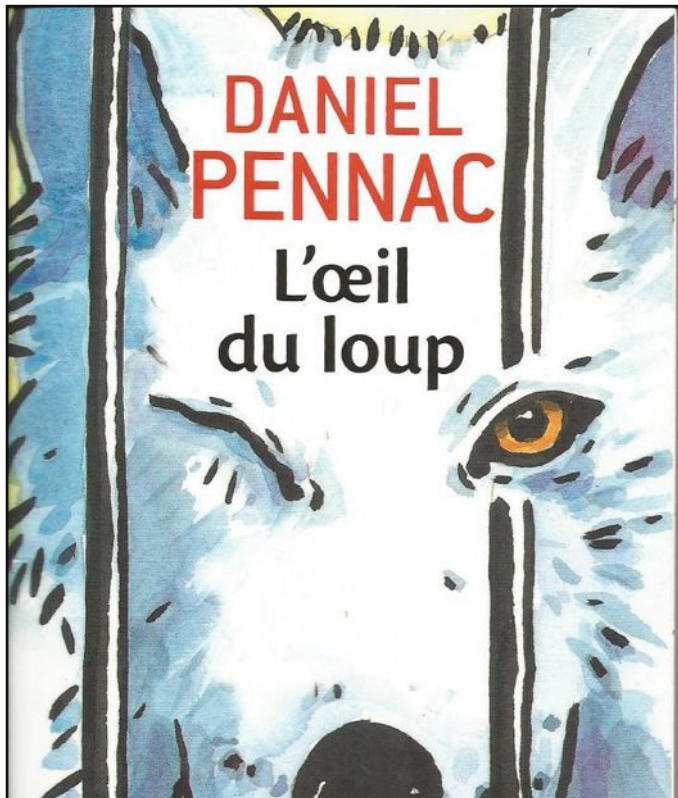
Michèle Caniguy demande donc de ne pas stigmatiser les bénéficiaires du RSA, et juge cela méprisant.

Elle appelle à mieux évaluer la qualité de la formation, une clé de la sortie du chômage. Il est absolument nécessaire de proposer une formation adéquate pour aller vers un dé-

veloppement économique. Avec la numérisation, des secteurs vont disparaître. Il faut former les jeunes et les moins jeunes.

L'élue salue que la micro-région des Hauts fasse l'objet d'une plus grande attention de la collectivité. C'est pourquoi elle demande que l'Est soit mieux pris en considération. Que la solidarité départementale puisse servir au rattrapage de l'Est.

Dans l'œil du loup



L'œil du loup de Daniel Pennac, éditions Pocket jeunesse.

Suivant la perspective du conte, dans l'axe même du regard qui efface les barreaux et qui plonge au creux des êtres, dans le prolongement de la double quête convergente qui structure le récit, nous sont proposées des pistes, dans l'espoir de débusquer les proies au fond de la forêt des mots, à la façon du loup qui chasse, regard suspendu, tendu, faisant le moins de bruit possible, comme si le prédateur avait à s'effacer ou effacer sa propre prédation pour ne peser qu'un regard prenant déjà, il faudrait pour cela commencer chacun de ces pas feutrés par : Dans ce livre, je vois...

Dans ce livre, je vois la figure immémoriale, biblique, du Berger et du Roi. Histoire qui raconte qu'un jour, le Roi des étoiles et son Berger s'étaient disputés. Le lendemain, lorsque le Roi se réveilla, il ne vit ni bêtes, ni Berger. Il était devenu le Roi d'un désert, d'un ciel sans étoile. Il comprit alors que sans le Berger, il n'était rien. De même façon, l'Orient est l'étoile de l'Occident. Sans Orient, l'Occident qui n'a eut de cesse de regarder dans cette direction, n'aurait pas été ce qu'il est.

Dans ce livre, je vois une traversée du Nord au Sud et du Sud au Nord. Avec, au milieu, l'Europe. Une Europe qui pille haut tout ce qui est à prendre, jusqu'à la mémoire, la moindre histoire. Le fait d'aller la chercher ailleurs ne montre-t-il pas que la France n'a, en fait, plus d'Histoire ?

Dans ce livre, je vois un œil, goutte de lumière bleue, comme l'eau sous la glace blanche, ou l'eau gelée réverbérant un ciel pur : cet œil flambe au-dessus d'une bougie qui ne coule pas, condensé de vie qui a oublié ce que c'est que la vie. Œil unique, car l'autre est mort. Mais un seul œil suffit pour viser.

Dans ce livre où le regard résiste, je vois la persistance rétinienne, expédient du désespoir, mais aussi la marque de la réflexion. Ferme tes paupières, tu vois quand même quelque chose, c'est cela la persistance

rétinienne. C'est une danse avec l'invisible. Si nous avons une vision discontinue des choses et de la vie, la persistance rétinienne nous permet de réaliser non seulement le continuum mais l'harmonie des temps. La pensée, fugace et volage, passe d'un objet à l'autre ; la réflexion, elle, marque le processus inverse, c'est 'on reste dessus'. On s'y tient. La persistance rétinienne est une des premières formes de la mémoire avec l'habitude, une première forme de réflexion aussi en ce que la réflexion ne se borne pas tant au voir, qu'au vouloir voir.

Crois la moitié de ce que tu vois, dit la sagesse populaire, l'autre moitié, crée-le à partir de ce que tu peux voir, cela serait le secret du bonheur.

Dans ce livre, je vois un des éclats du Petit Prince. Afrique est le nom du petit garçon du conte, il connaît les trois Afrique : l'Afrique jaune, l'Afrique grise, l'Afrique verte.

« Ne fais pas le serpent, Guépard, je t'ai entendu (dit le petit garçon). Stupéfait, le guépard sortit sa tête de l'herbe sèche.

- Et comment tu as fait, berger ? Personne ne m'entend jamais !

- Je viens de l'Afrique jaune. Là-bas, il n'y a que le silence, ça rend l'oreille fine. (...) Guépard, si tu faisais le berger avec moi ?

- Qu'est-ce que j'y gagnerais ?

- Tu as besoin d'un ami, Guépard, et moi aussi ».

Afrique et son guépard, c'est le Petit Prince et son Renard. L'œil du loup voit le lien.

Certains disent que la France a tant pillé de l'Afrique, qu'elle ne s'est pas rendue compte qu'elle s'était elle-même transformée en Afrique...

Dans ce livre, je distingue des couleurs et deux déserts qui se rejoignent : un désert blanc, celui de l'Alaska, et un désert jaune, celui de l'Afrique, ils se rejoignent en plein Paris dans un parc zoologique. Or, c'est dans le désert qu'on voit plus loin. L'enfant noir et le loup bleu rétablissent un désert à la fois jaune et blanc autour d'eux pour mieux se voir.

Entre ces deux regards, l'infini de la vision sculpté par la profondeur de leur trait. Jetez le dès dans le gouffre et vous trouverez le numéro de l'infini. L'œil du loup croit à cette profondeur.

Dans ce livre, je vois la suite de L'Appel de la Forêt, et de Croc-Blanc, dans une forme qui se dissiperait en rêve pâle et aveuglant.

Me voyant le bouquin entre les mains, intriguée par la couv, ma petite-fille me demande une histoire de loup. Le lui résumer serait trop complexe. Je pare au plus simple. J'invente, j'ai confiance en mes dons de conteur : dès que j'essaie d'écrire une histoire, elle finit vite : mes personnages ne dépassent pas deux pages : ils meurent avant. J'improvise : C'est l'histoire du loup qui voulait savoir danser. Comme il ne savait pas danser, les filles ne s'intéressaient pas à lui, il leur marchait sur les pieds. Alors, il est parti se faire à manger, tout seul dans son coin. Les filles ont été attirées par l'odeur de ses plats. Elles lui ont demandé de goûter. Alors, il les a fait manger, manger, tellement manger, qu'elles ont explosé. Alors, il a bien rigolé...

C'est comme ça mes histoires, idiots et bancales, de sorte que ma gentille petite-fille désenchantée ne m'en demande plus.

Dans notre monde, on songerait davantage à jeter son œil au loup qu'au chat. Il n'est pas sûr que l'animal sauvage en veuille.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Konm Tiloun i di : Arète fé la m... avèk nout manzé, siouplé !

Na poin lontan madam Aude lété l'invité dann in télé pou anparl bann problèm konsomatèr : in grann késtyon, mi pans, sa i izar pa zamé si tèlman nan problèm dann sète afèr-la. Moin na poin arien pou rodir la dsi, pars lé bien itil demoun i koné z'ot droi. Mé la pa d'sa ké mi vé anparlé !

Mi vé anparl la kuizine. Lo zournalis-prézantatèr la poz madam Aude in késtyon dsi manzé La Rényon é èl la réponn : rovizité sa sé in n'afèr k'i plé pa moin. Pars lé vré, bann kuizinyé étranj i ariv La Rényon épi zot i rovizit. Nout rogaye sosis ? Rovizité. Nout kari poisson ? Rovizité. Nout grin ? Parèy ! Nout brède ? Parèy. Nout rogaye pistash ? Arvizité ! Nout rogaye tomat ? Arvizité san piman siouplé ankor arvizité. Mi pans apré zot va di, avan lo bann gran shèf la vni isi, l'avé poin arien. Arien ditou ! Rozman bann moun étranj l'arivé.

Moun étranj ? Kroi pa sa. Pars zournal midi, mardi dsi Rényon promyèr l'avé troi pèrsone pou anparl la kuizine : in zournalis i apèl Paskal nonbril antéré isi, in madam i apèl Izabèl nonbril antéré shé nou épi in shèf La Rényon avèk in bon nom rényoné. Zot la nyabou tourn nout kuizine dovan-déyèr. Obliyé lo ri-kari-lo grin-brède. Rovizité tousala ! Dégizé tousala ! Tourné-viré tousala ! Donk la pa bézoin moun déor, moun étranj pou fé l'opérasyon, fé la shirirji d'boté avèk nout kuizine. La trayizon nou osi ni gingn fé é somanké sa i pass myé ké par bann gouyav de Frans.

Na poin lontan moin la lir lo kou d'gèl Tiloun dsi so fas-bouk dsi lo manzé zistoman. Lo ga téi di : arète fé la m... avèk nout manzé siouplé ! Mi pans li na pliské rézon.

Justin

« Pti pyédboi, zèrb lé gran ! Gran pyé d'boi, zèrb lé pti ! » - In kozman pou la rout

Sans prop ? La pa bézoin fé in désin pou konprann si solman ou i rogard in pé bien la natir. Mé lo sans figiré, sète-la nana pou diskité. Dizon kan nana in bonpé dmoun in pé parèy, shakinn son talan biensir mé na poin inn i touf lé z'ot. Rézilta : shakinn i trouv son plas é la sosyété i viv myé an armoni. Mé si dann la bann nan a inn i kraz lé z'ot ? Si li anpèsh lé z'ot trouv, konm i di, z'ot plas dann solèy ? L'èr-la lé pa késtyonn l'armoni, lé pa késtyonn l'ékilib. L'èr-la, toulmoun i trouv pa z'ot plas : na inn sansa inn-dé i pran tout la plas pou zot é lé z'ot na zis in plas pou rakokiyé. Antansyon dann in ka konmsa : sé pa l'intélizans épi la konpétans k'i pran pouvoir mé souvan-défoi, lo kontrèstèr. Alé ! Ni artrouv pli loin sipétadyé.